

Fiche n°

Le pacte territoire santé en Midi-Pyrénées

ARS – Délégation Territoriale de Tarn et Garonne
Animation Territoriale :

Personne à contacter :

Françoise RICCO – Tél 05.63.21.18.77

Pour améliorer l'accès à des soins de qualité sur tout le territoire, la Ministre de la santé, Marisol Touraine a présenté, le 13 décembre, le Pacte territoire-santé. Ce plan en 12 mesures est destiné à lutter contre la désertification médicale en agissant sur la formation et l'information des étudiants, à améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé et à orienter les efforts vers les territoires démedicalisés.

En Midi-Pyrénées, Monique Cavalier, Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé, a mené une réunion dans chaque département pour échanger sur ces engagements avec les principaux acteurs concernés (élus, partenaires institutionnels, directeurs d'établissements, professionnels de santé, représentants des patients ...). Un plan d'actions piloté par l'ARS sera mis en oeuvre à l'issue des phases de concertation.

À travers 12 engagements, le Pacte poursuit trois objectifs : "changer la formation des jeunes médecins, transformer les conditions d'exercice, investir dans les territoires isolés

Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins

engagement 1 | Un stage en médecine générale pour 100% des étudiants
engagement 2 | 1 500 bourses d'engagement de service public d'ici 2017
engagement 3 | 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013
engagement 4 | Un « référent installation » unique dans chaque région

Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé

engagement 5 | Développer le travail en équipe
engagement 6 | Rapprocher les maisons de santé des universités
engagement 7 | Développer la télémédecine
engagement 8 | Accélérer les transferts de compétence

Investir dans les territoires isolés

engagement 9 | Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes d'ici 2015
engagement 10 | Permettre aux professionnels hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires
engagement 11 | Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire
engagement 12 | Conforter les centres de santé

